# Définitions :

-Un registre est déterminé par l’émotion, la sensation que transmet un texte. Chaque registre peut donc être retrouvé dans tous les genres littéraires.

-le registre littéraire d’un texte dépend de l’effet que le texte cherche à produire sur celui ou celle à qui il s’adresse. (A ne pas confondre avec la notion de registre de langue qui distingue les langages soutenu, standard, familier, grossier ; dans ce cas on peut aussi parler de niveau de langue).

Les registres littéraires donnent une certaine tonalité à un texte : ils cherchent à susciter des sentiments variés chez le lecteur.

Les principaux registres sont le comique, le tragique, le lyrique, le satirique, l’épique, le fantastique.

Une même œuvre peut contenir des passages de différents registres.

1- LE REGISTRE COMIQUE :

Il vise à provoquer le rire ou le sourire, à amuser.

**Méthode**:

Jeux sur les mots

- Effets de chute, de rupture et de décalage

- Répétitions mécaniques des mots ou de situation

- Ironie

- Imitation burlesque (sujet sérieux dans un style bas)

# 2-LES REGISTRES SATIRIQUE ET IRONIQUE

Le registre ironique (on peut dire aussi l’ironie) consiste à se moquer de gens ou d’idées en faisant semblant d’être d’accord avec eux ; on dit le contraire de ce que l’on pense, non pas dans le but de mentir, mais dans celui de rire ou faire rire.

Pour pratiquer l’ironie, on emploie un procédé appelé l’antiphrase (il s’agit d’un mot, d’une expression ou d’une phrase qui signifie en réalité le contraire de qu’il ou elle dit en apparence : par exemple dire « quelle intelligence ! » pour se moquer de la bêtise de quelqu’un).

-Le registre satirique (on peut dire aussi la satire) utilise le comique pour dénoncer, critiquer des personnes, des idées, des mœurs (des comportements) en les ridiculisant. C’est l’équivalent de la caricature. Attention à l’orthographe : ne pas confondre la satire et un satyre (un satyre est une créature mythologique mi-homme, mi-bouc)

**Méthode**

-Antiphrases.

- Caricatures : figures de l’exagération (hyperboles…).

- Naïveté feinte ou éloge paradoxale.

- Allusions et sous-entendus.

# 3-LE REGISTRE POLEMIQUE

Il consiste à dénoncer des gens, des idées ou des comportements en utilisant des mots et un ton violents. Il s’agit de se battre en utilisant le langage comme arme. Attention : des mots violents ne sont pas nécessairement grossiers.

**Méthode**

- Marques de la première personne.

- Procédé de dévalorisation (métaphores dépréciatives, antiphrases ironiques).

- Procédés d’insistance (anaphores, accumulations).

- Apostrophes.

- Provocations.

- Lexique de l’émotion (indignation, surprise).

# 4-LE REGISTRE TRAGIQUE

Il consiste à montrer des personnages qui sont voués au malheur par le destin, la fatalité. Quoi qu’ils fassent, ces personnages ne peuvent pas échapper à leur sort. On rencontre le registre tragique au théâtre dans les tragédies, mais on peut le trouver aussi dans d’autres genres de textes (poèmes, romans…).

**Méthode**

- Futur prophétique.

- Style solennel.

- Figures d’insistance.

- Exclamations et interjections.

- Champs lexicaux du sacrifice et de la mort, de la fatalité et du désespoir.

# 5-LE REGISTRE LYRIQUE

Il consiste à exprimer des sentiments personnels, souvent pour les faire partager. Il peut s’agir de sentiments heureux comme de sentiments malheureux.

**Méthode**

- Marques de la première personne (forte implication de celui qui parle).

- Marques d’expressivité (phrases exclamatives et interrogatives, vocatifs).

- Musique de la phrase (harmonie rythmique et sonore).

# 6- LE REGISTRE PATHETIQUE

Il consiste à susciter la compassion, la pitié (au sens propre du terme) : le lecteur (ou le spectateur) est amené à s’apitoyer sur les malheurs des personnages. Le registre pathétique est souvent lié au registre tragique.

**Méthode :**

- Marques de la première personne.

- Procédé de dévalorisation (métaphores dépréciatives, antiphrases ironiques).

- Procédés d’insistance (anaphores, accumulations).

- Apostrophes.

- Provocations.

- Lexique de l’émotion (indignation, surprise).

# 7-LE REGISTRE EPIQUE

Il consiste à représenter des êtres ou des événements comme étant extraordinaires, héroïques, surhumains, parfois même surnaturels. Il est souvent utilisé pour évoquer des combats, de grands épisodes de l’histoire ou de la mythologie.

**Remarque** : L’adjectif « épique » vient du nom « épopée » ; à l’origine, l’épopée est un genre littéraire : on y raconte les exploits guerriers et les aventures de héros de la mythologie, comme dans L’Iliade et L’Odyssée d’Homère. Ces récits ont souvent un sens symbolique (lutte du Bien contre le Mal, naissance ou fin d’un monde…). **Méthode :**

- Procédés d’insistance et d’amplification (hyperboles, superlatifs, gradations, rythmes croissants).

- Amples périodes.

- Champs lexicaux de l’héroïsme, de l’exploit, du merveilleux.

# 8- LE REGISTRE FANTASTIQUE

Il consiste à raconter un événement étrange en amenant le lecteur à hésiter entre deux explications possibles : l’une rationnelle, l’autre faisant appel au surnaturel. Cette hésitation procure du suspens et un sentiment d’angoisse.

**Méthode :**

- Expression du doute (modalisation, interrogation).

- Ruptures de la narration et jeux sur la focalisation.

- Champs lexicaux de la peur, de l’étrange, du monstrueux.

Référence :

--<https://www.bacdefrancais.net/registres.php>

<https://www.lyceedadultes.fr/sitepedagogique/documents/francais/francais1S/07_Les_registres_litteraires.pdf>

-http://branly.eaf.free.fr/docs/registres.pdf